

CONSEIL MUNICIPAL du 10 novembre 2017

Le Conseil municipal, convoqué le 27 octobre 2017 avec l'ordre du jour suivant :

1. Choix de l'architecte pour la restauration de l'église
2. Admission en non-valeur
3. Questions diverses

s'est réuni le vendredi 10 novembre 2017 à 20 h 30 à la Mairie.

Présents : Marie-Thérèse OLLIVIER, Jérôme AUNAVE, Claude BEAL, Pierre BOUTARIN, Pascal COLLIN, Colette NARDIN, Brigitte WILLEM, Yves DUROUX, Jean-Charles JOUVE, Christian CAILLET

Lecture du PV de la séance du 6 novembre 2017 par Yves DUROUX.

Approuvé sans ajout ni modificatif.

Marie-Thérèse OLLIVIER est choisie comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de rajouter un point à l'ordre du jour :

- Motion sur les compétences Eau et Assainissement transférées aux communautés de communes, dans le cadre de la loi NOTRe

Monsieur le Maire présente ses condoléances à Jean-Charles JOUVE suite au décès de Monsieur MOUNIER Roger.

1. Choix de l'architecte pour la restauration de l'église

Le Maire propose au conseil municipal d'examiner les trois devis demandés. Après avoir comparés les différentes offres le conseil municipal décide de choisir l'offre économiquement la plus avantageuse.

2. Admissions en non valeur

Sur proposition de Madame le Trésorier par courrier explicatif du 20 mars. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes. Dit que le montant total de ces titres de recettes s'élève à 292.42 euros. Dit que les crédits sont inscrits en dépenses au budget M 49 de l'exercice en cours de la commune.

3. Motion Compétences Eau et Assainissement

Suite à la conférence lors du congrès des Maires, les élus souhaitent prendre une motion afin de conserver la compétence Eau et Assainissement. Adoptée à l'unanimité

4. Questions diverses

- a) Le conseil municipal souhaite faire des démarches auprès de la Fondation du Patrimoine, pour mettre en place une souscription au profit des travaux de la restauration de l'église.

Un groupe de travail est formé Brigitte, Yves et Marie-Thérèse.

- b) Travaux à la salle des Fêtes : afin de lutter contre les problèmes d'humidités. Plusieurs solutions sont discutées : bois, plaque de placo-plâtre spéciale.
- c) Commémoration du 11 novembre à 11 heures aux monuments aux morts
- d) Voirie 2017 : le chemin des Charles a été goudronné, des emplois ont été faits sur le chemin des jarilles.
- e) Compteur Linky : le débat a permis aux élus de discuter des problèmes liés aux installations, il semble qu'il s'agisse d'une décision individuelle.
- f) Compte rendu de la réunion du 14 juillet : les participants ont apprécié cette manifestation. La fanfare et le cinéma ont plu. Les organisateurs souhaitent renouveler cette manifestation pour l'année prochaine. La prochaine réunion pour l'organisation sera le 26 janvier 2018.
- g) Compte rendu du conseil d'école : Un projet de sortie de ski est en cours.
- h) Un relevé de vitesse des voitures au quartier Labri a été fait en fin d'année 2016. Les habitants aimeraient savoir si un projet est étudié. 12 % des véhicules passent en excès de vitesse.
- i) Pascal COLLIN présente l'association créée sur la commune de La Répara-Auriples Comité de Roche Colombe pour la paix. Un apéritif est organisé le dimanche 10 décembre 2017 à 10h, pour fêter la remise du prix Nobel de la Paix à la campagne ICAN.

Prochain conseil le 1^{er} décembre 2017.

La séance est levée à 21 h 49.